

LE MAG NUMÉRO 26

RÉPOND AUX QUESTIONS
ET TENTE DE REMPORTE :

À GAGNER

- A) UN CASQUE AUDIO BLUETOOTH JBL
- B) UN BON FNAC D'UNE VALEUR DE 50 €
- C) LE JEU « OBSCURIO »
- D) LE LIVRE « ISAKARI »
- E) UN LOT DE 2 GOURDES

* Détails du concours en page 2

AVRIL - MAI - JUIN 2020

L'UNION EUROPÉENNE UN RÊVE DE PAIX DEVENU RÉALITÉ

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, quelques hommes politiques visionnaires décident de mettre tout en œuvre pour que l'Europe ne connaisse plus jamais de conflits armés sur son sol. Près de 70 ans plus tard, leur rêve est devenu une réalité où vivent 446 millions d'habitants, soit près de 6 % de la population mondiale. L'Union européenne est notre maison commune et elle intervient désormais dans tous les aspects de notre vie.

À la fin de la guerre 1939-1945, le vieux continent, comme on a coutume d'appeler l'Europe, n'est plus qu'un champ de ruines. Pour aider les pays dévastés par le conflit à se relever et prévenir de nouvelles guerres, un groupe d'hommes politiques lance l'idée d'une union plus étroite entre les différents pays européens. Parmi les plus célèbres, on retrouve Robert Schuman, Konrad Adenauer, Alcide De Gasperi et Winston Churchill. La longue marche vers l'Union européenne a commencé, mais tous sont bien conscients qu'elle ne pourra se faire que par étapes.

En 1949, pour faciliter la reconstruction des pays touchés par le conflit, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, propose à différents pays de mettre en commun la gestion de leur production de charbon et d'acier. L'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas acceptent son idée. La Communauté européenne du charbon et de l'acier, l'ancêtre de notre Union européenne, voit le jour en 1952.

En 1957, les 6 pays fondateurs décident d'élargir leur collaboration par le traité de Rome, qui institue la Communauté économique européenne. Le succès économique est tel que, bien vite, de nombreux pays frappent à la porte de la CEE. En 1973, le Danemark, l'Irlande et le Royaume-Uni adhèrent à ce qu'on appelle désormais l'Union européenne. Quelques années plus tard, de la Grèce (1981), suivie par l'Espagne et le Portugal (1986). En 1995, le nombre des États membres se monte à 15, avec l'entrée de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.

L'EXPANSION DE L'UNION EUROPÉENNE

Après la chute du Mur de Berlin (1989) qui a séparé l'est et l'ouest de l'Europe pendant 40 ans, de nombreux pays d'Europe centrale et de l'Est se portent candidats à leur tour. En 2004, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la Tchéquie sont intégrées.



QUESTIONS CONCOURS :

- 1 À quelle tranche d'âges s'adressent les activités du service Prévention ?
- 2 En quelle année la Croatie devient-elle membre de l'UE ?
- 3 Que peut-on déposer ou prendre dans la nouvelle Give Box ?

Envoie-nous tes réponses à l'adresse suivante :

Service Jeunesse
Avenue d'Auderghem 113, à
1040 Etterbeek ou
par mail à
animation@etterbeek.be

CONDITIONS POUR PARTICIPER AU CONCOURS :

Comment participer ?

C'est simple, il te suffit de répondre aux questions et d'envoyer tes réponses par mail à : animation@etterbeek.be.

En indiquant :

Tes coordonnées complètes (nom, prénom, âge, adresse postale, un numéro de téléphone où te joindre pour te prévenir si tu as gagné), et le prix que tu souhaites remporter (un seul prix* par personne).

Date limite :

Les réponses doivent nous parvenir au plus tard le **13/06/2020** (les réponses reçues après cette date ou incomplètes ne seront pas prises en considération).

Infos pour les gagnants :

Les lots pourront être retirés à la commune d'Etterbeek (113 avenue d'Auderghem) à partir du **16/06/2020 du lundi au vendredi entre 8 h et 12 h 45 et entre 14 h et 15 h 45. Fermé le vendredi après-midi.**

Tu peux venir accompagné de tes parents et/ou de ton grand frère ou ta grande sœur. Si les gagnants ne se sont pas présentés à ces dates ou s'ils ne se sont pas manifestés, leurs prix seront à nouveau mis en jeu.

* Un seul prix, une seule participation par personne. Concours réservé aux jeunes âgés de 12 à 18 ans et habitant ETTERBEEK.

Le Mag est réalisé par le Service Jeunesse.
02/627.25.18 – jeunesse@etterbeek.be

Éditeur responsable :
Collège des Bourgmestre et Échevins.
113 avenue d'Auderghem à 1040 Bruxelles.



La même année, les îles de Chypre et de Malte deviennent également membres. En 2007, la Bulgarie et la Roumanie adhèrent à l'Union européenne. La Croatie devient le 28e et dernier membre en date de l'UE, en 2013. Depuis 2002, l'UE possède sa propre monnaie, l'euro, qui est aujourd'hui utilisée dans 19 pays différents. Chaque jour, plus de 340 millions de citoyens européens, soit 75 % de l'ensemble de la population de l'UE, s'en servent pour toutes leurs transactions financières.

L'Union européenne est actuellement constituée de 27 pays pour 24 langues officielles. L'état membre le plus peuplé est l'Allemagne, avec environ 82 millions d'habitants, et le plus petit est Malte, qui n'en compte que 400 000. Le drapeau européen est composé de 12 étoiles dorées sur fond bleu. Il a été adopté en 1984 par la CEE. Les 12 étoiles symbolisent les peuples d'Europe, le cercle représentant leur union. Contrairement au drapeau américain sur lequel les étoiles symbolisent les états membres, sur le drapeau européen, le nombre d'étoiles européennes est invariable, car il symbolise la perfection.

UNIE DANS LA DIVERSITÉ

La devise de l'UE est « Unie dans la diversité ». Tous les pays de l'UE possèdent une culture, une langue et des traditions qui leur sont propres, mais ils partagent au moins 6 mêmes valeurs fondamentales. La plus importante est la démocratie. C'est d'elle que découlent les cinq autres : la dignité humaine, la liberté, l'égalité, l'état de droit ainsi que le respect des droits de l'homme, y compris les droits des personnes appartenant à des groupes minoritaires.

Tous les états membres et les candidats à l'adhésion doivent les respecter pour faire partie de l'Union européenne. C'est pour cela que la Grèce, l'Espagne et le Portugal ont dû attendre la chute de leur dictature respective pour pouvoir la rejoindre.

Bien que les pays de l'UE aient parfois des points de vue divergents, les principes fondamentaux de l'Union européenne sont restés les mêmes au cours des 70 dernières

années. L'accueil progressif de nouveaux membres dans l'Union européenne a contribué au maintien de la paix et de la stabilité et à l'élargissement de la démocratie. Chaque nouveau membre doit être prêt à signer les traités et à reprendre l'ensemble des lois de l'Union européenne. Ces valeurs sont inscrites dans le traité de Lisbonne (2007), que tous les États membres ont approuvée et qu'ils doivent donc respecter.

Grâce à cette charte fondamentale, l'Europe si souvent déchirée par les guerres, au cours de son histoire, est devenue un havre de paix. En 2012, grâce à son travail acharné en faveur de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme en Europe et dans le monde, l'Union européenne a reçu le prix Nobel de la paix. L'UE est le premier groupe de pays au monde à qui cet honneur a été fait.

UN NOUVEAU PACTE POUR L'EUROPE

Mais, aujourd'hui, cette exception européenne est menacée. Déjà fragilisée par le Brexit (le départ de la Grande-Bretagne), l'UE doit faire face à des bouleversements de nature économique, environnementale, technologique ou encore internationale. De nombreux citoyens ne font plus confiance aux hommes politiques et remettent en cause des droits que l'on croyait acquis, comme la libre circulation des personnes, pour ne citer que cet exemple.

Pour relever ces défis, Ursula von der Leyen, première femme à être élue présidente de la Commission européenne, a présenté six grandes priorités pour l'Europe : un Green Deal écologique européen, une économie au service des personnes, une Europe adaptée à l'ère du numérique, la promotion de notre mode de vie européen, une Europe plus forte sur la scène internationale, un nouvel élan pour la démocratie européenne.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Une Give Box spéciale animaux de compagnie est à ta disposition à l'accueil de la maison communale. Cette nouvelle armoire à dons te permet de déposer et de récupérer du matériel et des accessoires pour animaux encore en bon état.

Cette initiative de l'échevin du Bien-être animal, Aziz Es, a pour but de diminuer le gaspillage et de permettre aux amoureux des animaux de gâter leur fidèle compagnon. Ce nouveau dispositif a été mis en place pour répondre à de nombreuses demandes régulièrement formulées par la population. Tu peux également y déposer de la nourriture bien emballée et non périmée. Notre équipe du service Bien-être animal passe régulièrement pour veiller à la bonne utilisation de ce nouvel outil.

Il est accessible durant les heures d'ouverture de l'administration, soit du lundi au vendredi, de 8h à 16h et les mardis soirs jusqu'à 18h45.

Si tu souhaites des informations, tu peux contacter le service du Bien-être animal au 02 627 27 92 ou par mail beanimal@etterbeek.be

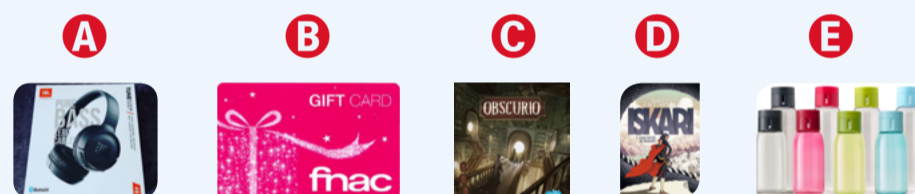
RGPD

Nous attachons une grande importance au respect de votre vie privée, à la protection de vos données à caractère personnel. Nous agissons en toute transparence, conformément au règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 (ci-après dénommé « RGPD »). L'administration communale d'Etterbeek traite vos données personnelles afin de vous transmettre des informations communales ou sur des événements à venir qui correspondent à votre âge. Les données utilisées pour ce traitement sont : [les adresses]. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public (cf. article 6.1 e) du RGPD. Conformément aux dispositions du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données. Vos données sont conservées tant que vous êtes identifié comme personne inscrite dans le registre de la Population, des Étrangers ou de l'État Civil de la commune d'Etterbeek. Seules les personnes habilitées de l'administration communale d'Etterbeek ainsi que ses sous-traitants pourront accéder à vos données à des fins strictement réservées à leur mission. Vous pouvez exercer votre droit d'opposition en envoyant un mail à jeunesse@etterbeek.be ou par courrier postal à l'adresse de l'administration communale, service jeunesse : 113 avenue d'Auderghem, 1040 Etterbeek en justifiant votre identité.

VOICI LES HEUREUX GAGNANTS DU CONCOURS DU MAG 25 :

- Le bon **Fnac de 50 €** a été remporté par *Seymur Bastin*.
- *Oscar Hollanders* a quant à lui remporté le jeu «**Guardians of Legends**».
- *Salomé Rottier* profitera du **lot de gourdes**.
- Le **livre «Georges le monde & moi»** a été gagné par *Farrell Ngandjouon*.
- *Amelia Pianka* écouter sa musique préférée avec le **casque audio JBL**.

*CONCOURS



RÉPONDS AUX QUESTIONS ET TENTE DE REMPORTE :

- A** Le Tune 500BT est la porte d'entrée dans l'univers des casques nomades Bluetooth de la marque JBL.
- B** Fais plaisir à qui tu veux grâce à ce bon Fnac d'une valeur de 50 €.
- C** Malgré les étranges histoires de disparition qui existent autour de cette ancienne bibliothèque, vous décidez avec vos amis de pénétrer dans ce bâtiment en quête d'objets magiques. Alors que vous avez mis la main sur un fabuleux grimoire, vous ne pensez plus qu'à une chose : vous enfuir sains et saufs de cet endroit maléfique. Seulement, le Sorcier, qui règne en maître de ces lieux, n'est pas de cet avis. Utilisant la bibliothèque comme une arme, le mage est bien décidé à vous garder prisonniers. Aidez-vous du grimoire pour vous guider vers la sortie. Mais attention aux autres magiciens, un traître s'est glissé parmi eux pour exécuter le plan du Sorcier.
- D** Le premier tome d'une trilogie somptueuse qui plonge le lecteur dans un univers peuplé de dragons, de secrets et de légendes.
Au commencement, il y avait Namsara, né du ciel et des esprits, rayonnant d'amour et de joie. Mais la lumière ne peut s'épanouir que dans l'obscurité - il y avait donc aussi Iskari, enfant du sang et du clair de lune, le destructeur... Asha est une tueuse de dragons crainte dans tout le royaume.
Aux yeux de son peuple, elle est Iskari. Princesse solitaire, elle est promise au cruel commandant des armées, son destin semble scellé. Mais les légendes du passé la hantent et la poussent sur un chemin où les secrets, la culpabilité et les trahisons côtoient l'amour, l'amitié et la liberté.
- E** Suivez vos objectifs d'hydratation quotidiens avec cette petite et grande bouteille d'eau intelligemment conçue. Le couvercle affiche un nouveau point à chaque remplissage afin que vous puissiez facilement compter le nombre de bouteilles que vous buvez.

LES ÉDUCATEURS DU SERVICE PRÉVENTION ATTENDENT LES 6-15 ANS POUR FAIRE LE PLEIN D'ACTIVITÉS SPORTIVES !



Infos et inscriptions pour les activités : Sylvie Hautrive - 0488/82.00.20

Toutes les activités sont gratuites.

MULTISPORTS pour les 6-8 ans

le mercredi de 13h30 à 14h30

Lieu : l'école de la Colombe de la Paix

PING-PONG pour les 11 à 15 ans

le mardi de 16h à 17h30

Lieu : service Prévention, 53 rue Général Tombeur

MINI-FOOT FILLES pour les 11 à 15 ans

tous les mercredis de 15h à 16h

Lieu: l'école Ernest Richard

Etterbeek

Une organisation du service de Prévention d'Etterbeek, à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins.
Een organisatie van de dienst Preventie van Etterbeek, op initiatief van burgemeester Vincent De Wolf, met de steun van het college van burgemeester en schepenen.

Activité/Activiteit
MULTISports
6-8 ans/Jaar

Gratuit
Gratis
10 places/plaatsen

Le Mercredi de 13h30 à 14h30
Woensdag van 13u30 tot 14u30

ÉCOLE/SCHOOL Colombe de La paix

Informations et inscriptions / Informatie en inschrijvingen
Sylvie Hautrive > 0488/82.00.80

Etterbeek

Une organisation du service de Prévention d'Etterbeek, à l'initiative du bourgmestre Vincent De Wolf, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins.
Een organisatie van de dienst Preventie van Etterbeek, op initiatief van burgemeester Vincent De Wolf, met de steun van het college van burgemeester en schepenen.

Activité/Activiteit
PING PONG

Pour Les jeunes de 11 ans à 15 ans
Voor jongeren van 11 tot 15 jaar

Le mardi de 16h00 à 17h30 - Dinsdag van 16u00 tot 17u30
au service de prévention - bij de preventiedienst.
53 rue Général Tombeur / Generaal Tombeurstraat 1040 Etterbeek

GRATUIT
GRATIS

Informatie en inschrijvingen/Infos et inscriptions: Sylvie Hautrive > 0488/82.00.80

UNE ORGANISATION DU SERVICE DE PRÉVENTION D'ETTERBEEK, À L'INITIATIVE DU BOURGMEESTRE VINCENT DE WOLF, AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMEESTRE ET ECHEVINS.
EEN ORGANISATIE VAN DE DIENST PREVENTIE VAN ETTERBEEK, OP INITIATIEF VAN BURGEMEESTER VINCENT DE WOLF, MET DE STEUN VAN HET COLLEGE VAN BURGEMEESTER EN SCHEPENEN.

**MINI-FOOT
FILLES
MEISJES**

10 PLACES/PLAATSEN

POUR LES FILLES DE 11 ANS À 15 ANS
VOOR MEISJES VAN 11 TOT 15 JAAR
TOUS LES MERCREDIS - ELKE WOENSDAG
DE 15H00 A 16H00 - VAN 15U00 TOT 16U00
ÉCOLE / SCHOOL ERNEST RICHARD
CONTACT : SYLVIE HAUTRIVE: 0488.82.0080

GRATUIT !
GRATIS

Etterbeek

JOURNÉE DU DROIT DES FEMMES

Le 8 mars dernier s'est tenue la Journée internationale des femmes. Celle-ci est célébrée dans de nombreux pays à travers le monde et avait pour thématique « Je suis de la Génération Égalité : Levez-vous pour les droits des femmes ».

Quel est son but ?

Réfléchir sur les conditions des Femmes dans le monde et lutter contre les inégalités hommes-femmes.

Ses origines

Elle trouve son origine en 1908, dans les luttes des ouvrières du début du XX^e siècle, pour acquérir des droits déjà accordés aux hommes (le droit de vote) ainsi que de meilleures conditions de travail et salariales, et l'égalité entre homme et femme. Cette journée est initiée par le parti socialiste américain qui a déclaré la première Journée nationale de la femme en 1909.

Clara Zetkin, journaliste allemande et créatrice de la revue pour femme « Die Gleichheit » (l'Égalité), lance l'idée en 1910, lors d'une conférence internationale des femmes travailleuses, à Copenhague, de rendre cette journée internationale.

Elle sera donc célébrée pour la première fois en 1911, en Autriche, au Danemark, en Allemagne, en Suisse et aux États-Unis. Elle rassembla un million de femmes et d'hommes avec pour but d'obtenir un certain nombre d'avantages dont bénéficiaient déjà les hommes (droit de pouvoir occuper des postes dans la fonction publique, droit de travailler, droit à la formation professionnelle...).

C'est en 1917 que la date du 8 mars fut officialisée, lors d'une grève en temps de guerre alors que les femmes russes exigeaient « du pain et la paix ».

La charte des Nations Unies, signée à San Francisco en 1945, proclame l'égalité des sexes en tant que droit fondamental de la personne humaine. Chaque année,

les femmes et les hommes défilent dans les rues pour obtenir certains droits et principalement pour lutter contre l'inégalité entre hommes et femmes.

La Belgique organisa sa première Journée des femmes le 11 novembre 1972.

En 1975, l'ONU déclare cette année comme l'année internationale des femmes, et l'organisation a dès lors commencé à célébrer la journée Internationale des Femmes.

L'Organisation des Nations Unies adopte une résolution incitant ses pays membres à célébrer une « Journée des Nations unies pour les droits des femmes et la paix internationale », plus communément appelée par l'ONU « Journée internationale de la femme » en 1977.

Comment est-elle célébrée ?

Le 8 mars est un jour férié dans plusieurs pays (pas en Belgique); différentes manifestations en rapport avec la femme sont organisées à travers le monde afin de faire entendre leurs revendications, d'améliorer la situation des femmes et fêter les victoires et acquis avec des concerts, spectacles, marches, défilés, évènements sportifs et culturels, expositions, projections de films...

Existe-t-il une journée de l'homme ?

Oui, celle-ci est célébrée le 19 novembre depuis les années 1990 et n'est pas reconnue par l'ONU.

Les objectifs visent la santé des hommes et des garçons, l'amélioration des relations entre les sexes et la promotion de leur complémentarité, ainsi que la célébration des exemples masculins positifs. C'est l'occasion pour les hommes de mettre en lumière leurs réussites et leurs contributions, en particulier à la communauté, au mariage, à la famille, aux enfants, et de souligner les discriminations dont ils sont victimes.

LE CORONAVIRUS, QU'EST-CE QUE C'EST ? ET COMMENT S'EN PROTÉGER ?

Depuis le début de la pandémie de covid-19, beaucoup d'informations, parfois contradictoires, ont circulé. Au moment où le confinement est progressivement levé et où nous retournons très progressivement à une certaine normalité très relative, il est temps de faire le point sur les origines de la maladie, son évolution, son impact sur nos vies présentes et futures et, surtout comment faire pour s'en protéger et protéger les plus vulnérables.

Durant sa longue histoire, notre planète a été frappée par diverses pandémies plus ou moins virulentes comme La Mort Noire. Entre 1346 et 1353, cette gigantesque épidémie de peste a fait de 75 à 200 millions de victimes, emportant près de la moitié de la population de l'Europe. Plus près de nous, la grippe asiatique, qui a frappé la planète à la fin des années 50, a également fait plus d'un million de victimes sans que personne ne s'en émeuve ou presque.

Ces derniers siècles, les progrès de la médecine et de l'hygiène publique nous ont faussement donné l'impression que nous étions désormais à l'abri de ce genre de fléau. Cependant, depuis quelques années, divers virus comme les coronavirus, Ebola ou SRAS... sont revenus nous hanter, ravivant des peurs ancestrales que l'on croyait enfuies.

VIRUS, BACTÉRIES, PARASITES ET CHAMPIGNONS

Un virus est un microorganisme appartenant à la famille de ce que nous appelons « microbes », qui regroupe aussi les bactéries, les champignons et les parasites. Ces organismes microscopiques sont présents dans tous les milieux naturels et dans tous les êtres vivants.

Il en existe des millions de sortes différentes. Si certains peuvent être la cause de maladies ou d'infections plus ou moins graves, comme la grippe, la variole, la varicelle ou la rage... beaucoup sont inoffensifs, voire utiles, comme les bactéries, qui aident le transit intestinal et la digestion, ou la levure, ce champignon indispensable à la confection de pain ou de bière.

Les coronavirus doivent leur nom à la **forme de couronne** que prennent les protéines qui les entourent. Ils font partie d'une vaste famille de virus qui infectent l'homme et/ou les animaux. Comme tous les virus, le coronavirus est incapable de se reproduire seul. Il est donc obligé de « parasiter » les cellules vivantes d'autres organismes pour arriver à se multiplier. Cette intrusion provoque la mort de la cellule envahie, et donc l'apparition de maladies.

Les médecins et chercheurs pensent que les coronavirus pourraient être à l'origine d'un grand nombre de maladies, allant du simple rhume à la pneumonie avec difficultés respiratoires aiguës.

LE TROISIÈME CORONAVIRUS

Ce n'est pas la première fois que nous devons faire face à un coronavirus, depuis le début de ce troisième millénaire. Entre 2002 et 2003, deux épidémies impliquant des **coronavirus** ont déjà eu lieu. En 2002-2003, le SARS-CoV a tué 774 personnes dans 30 pays. En 2012-2013, le MERS-CoV est à l'origine de 567 décès dans 26 pays.

Depuis le mois de décembre 2019, est apparu, en Chine, un virus apparenté à celui de 2012 : le SARS-CoV-2. C'est lui qui cause la maladie que l'on connaît désormais sous le nom de covid-19. Les coronavirus sont d'**origine animale** et ensuite transmise à une autre espèce qui, elle-même, contamine l'homme. Dans les cas du SARS-CoV et du MERS-CoV, l'animal « réservoir » était la **chauve-souris**.

Pour cette troisième pandémie, on pense que la chauve-souris aurait infecté un petit mammifère à écailles, le pangolin, qui l'aurait passée à l'homme, sur le marché local de Wuhan où l'on retrouve beaucoup de viandes d'espèces exotiques ou protégées, conservées dans des conditions d'hygiène déplorable.

D'autres chercheurs pensent que ce n'est pas le pangolin, mais la civette, une sorte de petit mammifère ressemblant un peu à un chat, très apprécié pour les repas de fête, qui serait à la source du virus... Quoi qu'il en soit, les voyageurs auraient ensuite disséminé le virus dans toute la région, puis dans toute la Chine. Les voyages en avion et les contacts commerciaux l'auraient ensuite amené en Italie et puis au reste du Monde.

ÉPIDÉMIE OU PANDÉMIE ?

Les deux, en fait. Le mot « épidémie » signifie que la maladie désignée touche beaucoup de gens dans une même région. Quand l'épidémie s'étend aux pays voisins, à tout le continent et ensuite au monde, on parle alors de « pandémie », comme celle du SIDA qui, depuis 1980, a tué plus de 32 millions

de personnes, partout dans le monde. L'épidémie de covid-19 en Chine est maintenant devenue une pandémie qui frappe plus de cent pays.

Si la maladie covid-19 s'est étendue aussi vite, c'est également parce qu'il nous reste largement inconnu. Il est donc difficile de lutter contre lui. Il se transmet par les gouttelettes qu'on projette en toussant, en éternuant, en crachant ou en postillonnant. Ces particules peuvent directement contaminer la personne qui nous fait face, mais le coronavirus peut également se déposer ainsi sur les poignées de portes et de fenêtre, les interrupteurs, les téléphones portables, les claviers d'ordinateur... Il faut donc limiter les contacts pour éviter la propagation des virus.

Pour protéger la population, les autorités ont donc décidé que nous devons rester confinés chez nous. On parle de « quarantaine », car, à l'origine, cette mesure d'éloignement concernait les équipages des navires provenant de pays ravagés par la peste. Ils devaient attendre 40 jours avant de pouvoir débarquer. La durée de confinement prévue pour le coronavirus étant de deux semaines, on parle aussi de « quatorzaine ».

Les écoles, les restaurants, les cinémas... ont également fermé leurs portes et les grands rassemblements (football, festivals de musique, manifestations folkloriques...) ont été annulés, jusqu'au 1^{er} septembre, au moins.

SYMPTÔMES ET PERSONNES À RISQUES

Pour ceux qui développent la maladie, le covid-19 s'accompagne d'une toux sèche et de grosses poussées de fièvre. La plupart des gens ne dépassent pas ce stade, mais il peut arriver que la maladie se complique en entraînant de sévères difficultés respiratoires. Les observations déjà réalisées montrent que les enfants sont, jusqu'à présent, peu touchés par la maladie.

La plupart des personnes ayant été sévèrement atteints par le virus sont des hommes (73 %) en surpoids (73,4 %), âgés en moyenne de 64 ans, et présentant d'autres pathologies telles que le diabète ou l'hypertension. De manière assez paradoxale pour une infection respiratoire, la plupart des personnes affectées sont des non-fumeurs (95 %).

Aujourd'hui, il n'existe pas encore de traitement spécifique ni de vaccin pour soigner le covid-19. On peut juste soigner les symptômes à l'aide de médicaments classiques. Ensuite, c'est à nos anticorps de faire le travail et de se débarrasser du virus. C'est ce qui se passe chez la plupart des individus, mais chez les plus faibles, les conséquences peuvent être dramatiques.

PRÉCAUTIONS ET GESTES « BARRIÈRES »

Heureusement, le virus est fragile et facilement détruit par le savon ou par l'alcool. On peut donc très facilement se protéger et protéger les autres en observant des règles simples :

- Se laver régulièrement les mains au savon et à l'eau chaude pendant au moins 50 secondes.
- Tousser dans le pli de son coude ou un mouchoir en papier à jeter directement après
- Éviter de sortir si vous ne vous sentez pas bien
- Ne pas se toucher le visage avec les mains
- Respecter les distances de sécurité (1,5 mètre) et les consignes.
- Porter un masque dans les transports en commun et dans les endroits publics fréquentés.

Le coronavirus s'est installé parmi nous pour une durée imprévisible. Il risque de perturber nos habitudes et notre vie quotidienne pendant longtemps encore. Pour limiter au maximum la durée de sa présence indésirable, il faut continuer à faire preuve de responsabilité, de civisme, de solidarité, de respect, de bon sens... et de patience !

À ce jour, le covid-19 a infecté plus de 50 000 personnes en Belgique et déjà fait près de 8000 morts. Il n'est donc pas question de relâcher ses efforts et sa vigilance. Des vies en dépendent...

La situation que nous vivons est inédite et évolue de jour en jour. Pour te tenir informé des changements et des nouvelles décisions prises par les diverses autorités compétentes, que ce soit pour tes études, ta vie sociale ou ta santé, n'hésite pas à consulter fréquemment les sites :

www.sciensano.be (questions médicales)

www.info-coronavirus.be (mesures sanitaires)

www.enseignement.be (organisation des cours et examens).



Évitez de vous toucher le visage avec des mains non lavées



Lavez-vous les mains aussi souvent que possible avec du savon ou du gel hydro-alcoolique



Toussez ou éternuez dans votre coude, changez de mouchoirs à chaque utilisation



Couvrez-vous la bouche et le nez



Saluez sans se serrer la main, évitez les contacts



Limitez vos déplacements